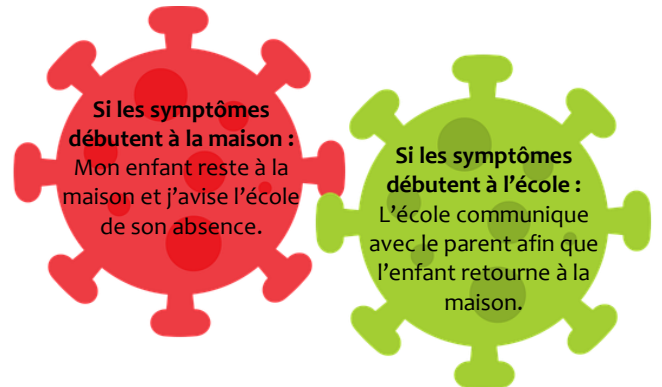


Quoi faire si mon enfant a des symptômes?

Mon enfant a un ou des symptôme(s) parmi les suivants :

- Fièvre
- Toux nouvelle ou aggravée
- Perte d'odorat avec ou sans perte de goût
- Essoufflement, difficulté à respirer
- Mal de gorge
- Nez qui coule ou congestion
- Grande fatigue
- Douleurs musculaires non liées à un effort
- Nausées ou vomissements
- Diarrhée
- Maux de ventre
- Perte d'appétit importante



Je remplis l'outil d'autoévaluation en ligne et je suis les consignes données
(ou j'appelle le 1 877 644-4545)



Si le dépistage est indiqué, je prends rendez-vous sur cv19quebec.ca ou
j'appelle le 1 877 644-4545

En attendant le résultat du test, le reste de la famille doit demeurer en isolement à la maison.

À la réception d'un résultat négatif et si mon enfant présente un bon état général sans fièvre, il peut retourner à l'école (sauf avis contraire de la santé publique)



Si le dépistage n'est pas indiqué et que mon enfant n'a pas de nouveau symptôme, il peut retourner à l'école, sauf avis contraire de la santé publique



Si apparition de nouveaux symptômes, remplir de nouveau l'outil d'autoévaluation en ligne ou rappeler le 1 877 644-4545

! ATTENTION !

Si on me dit que mon enfant doit être dépisté pour la COVID-19, mais **que je ne veux pas le faire tester**, je dois le garder en isolement à la maison pour une période minimale de 10 jours depuis le début de ses symptômes.

Les personnes qui vivent sous le même toit doivent s'isoler au moins 14 jours



Si mon enfant a reçu des directives de la santé publique, celles-ci doivent être considérées comme prioritaires.